

Professeur/e de musique et de danse

Collège, lycée, conservatoire, association... Quel que soit son cadre de travail, le professeur de musique et de danse initie les élèves à son art en développant leur oreille, leur goût de la découverte et de la création.



Les formations en Auvergne-Rhône-Alpes

[27](#)

formations à venir

Les offres d'emploi aujourd'hui en Auvergne-Rhône-Alpes

- [Enseignement artistique](#)

Pour élargir votre recherche :

[Les métiers de l'enseignement et de la formation](#)

Rendez-vous sur [Cleor Auvergne-Rhône-Alpes](#) pour obtenir des informations sur les conditions d'emploi de ce métier : potentiel d'embauche, salaire, types de contrat, entreprises présentes autour de votre lieu de recherche, ...



Description métier

Activités

Éveiller la sensibilité artistique

Le professeur de musique et de danse éveille la sensibilité artistique des élèves en faisant preuve d'imagination pour rendre son cours vivant et attractif. Il effectue des choix pédagogiques en fonction de ses classes afin de développer leur curiosité.

Pratique et évaluation

Au lycée, les élèves qui font de la musique ou de la danse préparent un bac L ou un bac TMD (techniques de la musique et de la danse). Ils commencent à maîtriser leur pratique artistique, et envisagent de s'orienter vers des études de musicologie ou de danse. Le professeur veille donc à l'équilibre, la variété et la cohérence de ses cours, ainsi qu'à la progression de ses élèves. Il les conseille et les accompagne dans leurs choix d'orientation.

Discipline et ouverture

Le professeur de danse commence ses cours par un échauffement, et continue par un travail technique et chorégraphique visant à développer le goût de l'effort chez ses élèves. De même, le professeur de musique transmet le sens de la discipline. Tous deux mettent en œuvre des actions pour faire découvrir leur art : ils organisent des concerts ou des spectacles, des échanges entre élèves, professionnels et public, etc.

Où et comment ?

En milieu scolaire

Le professeur de musique peut travailler dans les écoles élémentaires et les associations. Appelé musicien intervenant, il constitue un relais de la vie musicale locale au service des collectivités territoriales.

Le professeur de danse ne travaille pas dans les écoles élémentaires ou les collèges, sauf dans le cadre des CHAD (classes à horaires aménagés danse). Au collège ou au lycée, le professeur de

musique et de danse certifié (titulaire du CAPES) assure 18 heures de cours par semaine, contre 15 heures pour son collègue agrégé (titulaire de l'agrégation).

Au conservatoire

Le professeur de musique et de danse peut exercer dans un établissement classé par l'État (conservatoire à rayonnement communal, départemental, régional...). Il est alors spécialisé dans une discipline de formation et de culture musicales (piano, cordes, musique ancienne...) ou une discipline de pratique collective (ensembles instrumentaux, musique de chambre...). Ses élèves : des amateurs et des professionnels. Le professeur de danse enseigne la danse classique, contemporaine ou jazz.

Des publics variés

Les élèves peuvent être des enfants ou des adultes. Les professeurs côtoient également musiciens, chorégraphes, équipes pédagogiques, professionnels...

Compétences

Savoir transmettre

Être un artiste accompli ne suffit pas pour enseigner. L'envie de transmettre, de faire aimer la musique ou la danse est primordiale. Il faut aussi avoir le sens de l'écoute et du dialogue, ainsi qu'une certaine autorité naturelle. Connaître les techniques pédagogiques et d'animation de groupe est également fondamental. Enfin, le professeur doit posséder une grande culture musicale et chorégraphique : histoire de l'art, de la musique, de la danse, répertoires d'oeuvres classiques et contemporaines...

S'adapter à son public

Enseigner à des groupes d'élèves diversifiés demande de bonnes capacités d'adaptation. Il faut aussi savoir évoluer car les danses suivent les mutations de la société. De même, avec le développement des nouvelles technologies, les musiques connaissent des bouleversements dans leurs modes d'écoute et de diffusion (smartphones, sites communautaires...).

Diplômes, certifications

Diplômes et certifications

Important. Le parcours de formation pour accéder à un métier n'est pas toujours celui qu'on imagine ! Des professionnels qui exercent le même métier, ont parfois suivi des parcours de formation différents, sans oublier que ceux qui suivent la même formation n'exercent pas forcément le même métier !

L'obtention d'un diplôme est obligatoire pour enseigner, en plus d'une maîtrise parfaite de sa discipline artistique (musique ou danse).

Pour les professeurs d'enseignement artistique spécialité musique et danse qui exercent leurs fonctions dans les conservatoires classés par l'Etat, il faut un certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou de danse.

Pour les professeurs d'éducation musicale intervenant dans les écoles élémentaires de la ville de Paris, il faut avoir validé un master.

Les professeurs d'éducation musicale et chant choral dans les collèges et lycées sont recrutés sur concours en 1ère année de master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2d degré. Une fois le concours réussi, les professeurs stagiaires suivent une formation en alternance en 2ème année de master qui se déroule à temps partiel dans un établissement. La titularisation est soumise à la réussite du M2.

Niveau bac + 2

- DE (diplôme d'État) de professeur de musique/danse
- DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant en milieu scolaire)

Niveau bac + 3

- CA (certificat d'aptitude) aux fonctions de professeur de musique/danse

Niveau bac + 5

- Diplôme de pédagogie et formation à l'enseignement de la musique du Conservatoire de Paris (chant, musicologie, analyse musicale, instruments, jazz)
- CAPES (certificat d'aptitude au professorat dans l'enseignement du second degré)
- CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privé sous contrat)
- Masters de musique et musicologie

• Niveau I : Master et supérieur

- [Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Chanteur\(se\) professionnel\(le\) soliste \(concertiste ou opéra\)](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Diplôme de 2nd cycle supérieur de musique du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master arts, lettres, langues mention arts spécialité musique et musicologie](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master arts, lettres, langues mention arts spécialité musique et musicologie](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master arts, lettres, langues mention arts spécialité musique et musicologie](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master arts, lettres, langues mention lettres, arts et humanités spécialité musique et musicologie](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master arts, lettres, langues mention musicologie](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master arts, lettres, langues mention musique spécialité composition et interprétation musicales](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master arts, lettres, langues mention métiers de l'éducation de l'enseignement et de la formation spécialité enseignements et formations dans les domaines artistiques](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master sciences humaines et sociales mention civilisations : histoire, patrimoine et sources spécialité enseignement et formation, musique et enseignement musical](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

- [Master sciences humaines et sociales mention civilisations : histoire, patrimoine et sources spécialité musique recherche et pratique d'ensemble](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master sciences humaines et sociales mention métiers de l'éducation de l'enseignement et de la formation spécialité enseignements et formations dans les domaines artistiques](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Musicien professionnel instrumentiste concertiste](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

• Niveau II : Licence ou Maîtrise

- [Certificat de fin d'études musicales](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Diplôme d'État de professeur de musique](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

• Niveau III : BTS, DUT

- [Diplôme d'Etat de professeur de danse option danse contemporaine](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Diplôme d'État de professeur de danse option danse classique](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Diplôme d'État de professeur de danse option danse jazz](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Diplôme d'école de musique](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

• Niveau IV : BAC, BT, BP

- [Artiste danseur\(euse\)](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Musicien interprète des musiques actuelles](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

Ressources

Autres ressources

Publications Onisep :

- Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Parcours - 2013 - Onisep

Sites internet :

- www.education.gouv.fr
Site du ministère de l'Éducation nationale. Rubrique Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation
- www.devenirenseignant.gouv.fr
Site du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui informe sur les métiers du professorat et de l'éducation, les parcours de formation, les enjeux du métier, les conditions de recrutement, les évolutions de carrière

- www.espace-education.fr
Site gratuit ouvert à tous ceux qui se destinent au métier d'enseignant ; préparation des sélections et des concours, informations et dossiers pratiques sur l'environnement éducatif
- www.cnfpt.fr
Centre national de la fonction publique territoriale
- www.paris.fr
Mairie de Paris, bureau du recrutement

Vidéos

